

## Mise à jour des principes d'organisation des services des enseignants et enseignants-chercheur 2023-2024

### ➤ Principes d'organisation des services des E et EC 2023-2024 :

- Ajout des fonctions de "Responsable de la 2ème année du CPES Sciences et société" pour 32h de décharge ;
- Suppression des fonctions de "Responsable pédagogique de la CPES filière Lettres" et de "Responsable pédagogique de la CPES filière Sciences (à partager entre les responsables de la filière)" ;
- Modification de l'intitulé des fonctions de "Responsable du Bachelor Sciences et société" en "Responsable du CPES Sciences et société ;
- Modification du volume de la décharge du « Référent égalité » pour 40h de décharge ;
- Ajout d'une possibilité de décharge pour les Porteurs de projet ERC, ANR JCJC : Les porteurs de projets de recherche ERC, ANR JCJC ont la possibilité de bénéficier d'une décharge d'enseignement dont le volume est déterminé par le Président, après avis de la Vice-présidence études dans la limite du plafond réglementaire fixée par le projet."

